

Landéda, le 10/01/2020

# **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2020**

**FESTIVAL PAROLES EN WRAC'H** 

ID: 029-212901011-20200120-2020\_01\_20\_05-DE

Les communes de Bourg-Blanc, Coat-Méal, Landéda, Lannilis, Le Drennec, Plabennec, Plouguerneau, Plouguin, Plouvien et Saint-Pabu, en partenariat avec la CCPA, mettent en œuvre des ateliers participatifs pour la création de trois courts métrages audiovisuels tout public.

Cette opération consiste à organiser, de novembre 2019 à mars 2020, des ateliers participatifs dirigés par la réalisatrice Véronique PONDAVEN et onze projections de restitution des trois courts métrages.

#### Le calendrier est le suivant :

- Ateliers participatifs dans l'ensemble des communes entre novembre 2019 et février 2020 ;
- En avant-première une projection des trois films courts à Lannilis le vendredi 28 février 2020 ;
- Diffusion des trois films courts dans chaque médiathèque-bibliothèque en mars 2020.

Le budget prévisionnel de l'opération est de 12 000€ en dépenses.

La moitié du coût réel sera pris en charge par la CCPA et l'autre moitié par les communes partenaires.

Les 10 communes s'engagent à participer au reste à charge au prorata de leur population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La population de Landéda est de 3669 habitants, la participation calculée est à hauteur de 9,3 % soit 558€.

En conclusion je propose au Conseil municipal:

- de valider le Projet de Festival Paroles en Wrac'h;
- de m'autoriser, au nom et pour le compte de la Commune à signer la convention à intervenir ;
- de valider la participation de la commune de Landéda à hauteur de 558€.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

ID: 029-212901011-20200120-2020\_01\_20\_05-DE



## Délibération du conseil municipal N°05/20-01 Réunion du 20 janvier 2020

Nombre de membres en exercice = 23 Présents = 19 Votants = 23

### FESTIVAL PAROLES EN WRAC'H

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la Commune,

Etaient présents: David KERLAN, Cathy LARIDAN, Jean-Luc CATTIN, Anne POULNOT-MADEC, Bernard THÉPAUT, Alexandre TRÉGUER, Laurent LE GOFF, Christophe CARIOU, Daniel GODEC, Pierre-Louis LE CAM (arrivé 20h15), Philippe MARTIN, Rachel MARZIOU, Isabelle POULLAIN, Jean-Pierre GAILLARD, Danièle FAVE, Hervé LOUARN, Philippe COAT, Philippe MASQUELIER.

Formant la majorité des membres en exercice.

#### Absents:

M. Ronan CORBEL (Procuration à Mme Cathy LARIDAN) Mme Céline PRONOST (Procuration à M. Alexandre TRÉGUER) M. Erwan GUIZIOU (Procuration à M. David KERLAN) Mme Solange PELLEN (Procuration à M. Bernard THÉPAUT)

Mme Danielle FAVÉ a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de la Commune de Lannilis en date du 5 novembre 2019,

Vu l'avis des commissions culture, animations et vie associative,

VU le rapport de Mme le Maire,

Considérant que les membres du Conseil municipal décident par 23 voix pour,

Mme le Maire, Rapporteure, entendue,

#### DÉLIBÈRE

ARTICLE 1: Le Conseil municipal valide le programme du Festival Paroles en Wrac'h.

ARTICLE 2: Le Conseil municipal autorise Mme le Maire, au nom et pour le compte de la Commune, à

signer la convention à intervenir.

<u>ARTICLE 3</u>: Le Conseil municipal accepte la participation de la commune de Landéda à hauteur de 558 €.

ID: 029-212901011-20200120-2020\_01\_20\_05-DE

ID: 029-212901011-20200120-2020\_01\_20\_05-DE

CHEVALIER	
Christine	hwat
KERLAN	
David	
CATTIN	
Jean-Luc	
POULNOT -	
MADEC Anne	$\mathcal{M}$
THEPAUT	TA.
Bernard	
LARIDAN	
Cathy	Male
TREGUER	
Alexandre	A.
LE GOFF	
Laurent	
PELLEN	D 1.
Solange	Mouration
MARTIN	44
Philippe	A
GODEC	
Daniel	
LE CAM	M
Pierre-Louis	

POULLAIN	
Isabelle	feel
CORBEL	2
Ronan	Troculation
GUIZIOU	Progrestion
Erwan	rocuransh
MARZIOU	May now
Rachel	(1005)
CARIOU	
Christophe	
GAILLARD	
Jean-Pierre	Thur,
FAVÉ	
Danielle	as
PRONOST	
Céline	trocuration
LOUARN	
Hervé	
MASQUELIER	
Philippe	000
COAT	
Philippe	

ID: 029-212901011-20200120-2020\_01\_20\_05-DE